



MAIRIE
73730 SAINT PAUL SUR ISERE
✉ mairie.stpaulsurisere@wanadoo.fr

AVIS N°01-2020

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE LA LOCATION DE L'ALPAGE DE LA GITTAZ

La Commune de Saint Paul sur Isère informe de la résiliation de la convention pluriannuelle de pâturage de la Gittaz à compter du 31/03/2020 parcelle E60 (20 ha exploitable).

Ce terrain sera remis en location en vue d'une utilisation agricole.

Les professionnels intéressés doivent **retirer un dossier de candidature sur le site de la Préfecture de Savoie « politique publique, agriculture, foncier, contrôle des structures »**. Le dossier complété devra être renvoyé en Préfecture **avant le 20 janvier 2020**.

Les candidats sont aussi invités à se faire connaître en mairie.

Le Maire
M. Patrick MICHAULT



Saint Paul sur Isère, le 02 janvier 2020